

Nominations

Par décision de Mgr Maurice Gardès, Archevêque d'Auch,

Monsieur l'abbé Paul Lemarchand est déchargé des paroisses Saint Jean Baptiste du Mirandais et Saint Fris d'Anglès et est nommé curé des paroisses Saint Bertrand de l'Isle-Jourdain-Cologne, Notre Dame du Gimontois et Saint Cérèse de Saramon les 4 Vallées.

Monsieur l'abbé Arnaud du Cheyron est nommé curé des paroisses Saint Jean Baptiste du Mirandais et Saint Fris d'Anglès.

Monsieur l'abbé Albert Vignaux cesse sa fonction d'administrateur paroissial de Saint Bertrand de l'Isle-Jourdain-Cologne et est déchargé des paroisses Notre Dame du Gimontois et Saint Cérèse de Saramon les 4 Vallées. Il est nommé prêtre coopérateur au service du Secteur pastoral de la Rivière-Basse. Il résidera au presbytère de Marciac.

Monsieur l'abbé Roger Lapinski est nommé prêtre coopérateur au service du Secteur pastoral de la Lomagne. Il résidera au presbytère de Mauvezin.

Monsieur l'abbé Christian Sanon, tout en demeurant vicaire des paroisses Notre Dame de Fleurance et Saint Blaise de Fezensaguet-Lomagne, résidera désormais au presbytère de Fleurance.

Monsieur l'abbé Yves Caunois est nommé prêtre coopérateur au service du Secteur pastoral d'Auch-Fezensac. Il résidera à Auch, à la Maison diocésaine.

Ces nominations prennent effet au 1^{er} septembre 2015.

Pour copie conforme
Abbé Jacques Fauré
Chancelier

Nominations et décisions

Pour composer le nouveau Collège des Consultants, Mgr Maurice Gardès, Archevêque d'Auch, en date du 20 mars 2015, a choisi parmi les membres du Conseil presbytéral, les prêtres suivants :

David Cenzon, François Ducasse, Jacques Fauré, Jean-Claude Lagouanelle, André Maigné, Édouard Tognon, Albert Vignaux.

Monsieur René Descamps est nommé délégué diocésain à la Pastorale Liturgique et Sacramentelle, à compter du 1^{er} septembre 2015. Il succède à M. l'abbé Jacques Fauré qui garde ses autres fonctions.

Monsieur Jean-Luc Billiau, de la paroisse Saint Majan de Haute Save, est admis comme candidat en vue du diaconat permanent. La célébration d'admission sera célébrée le samedi 30 mai, à 18 heures, à l'église de Samatan.

P. Jacques Fauré, Chancelier

Nominations

Par décision de Mgr Maurice Gardès, Archevêque d'Auch,

Monsieur l'abbé Paul Lemarchand est nommé responsable du Secteur pastoral de la Save-Gimone

Monsieur l'abbé Didier Demailly est nommé responsable du Secteur pastoral de l'Astarac.

Pour copie conforme
Auch 21 septembre 2015
Abbé Jacques Fauré
Chancelier